

L'évaluation à la fin de l'école secondaire en Lettonie.

Julija DEMAKOVA

Centre Culturel Français de Riga

GERFLINT

Mon intervention concerne l'examen de français à la fin de l'école secondaire en Lettonie. Cet examen centralisé, dit National, existe depuis 1996, date à laquelle le Ministère de l'Education nationale de Lettonie a décidé de créer des examens identiques, évalués selon les mêmes principes, pour toutes les langues vivantes enseignées dans le secondaire. L'examen en question est donc une véritable évaluation sommative clôturant tout le cursus du français à l'école mais aussi un diplôme pouvant jouer un rôle important dans la carrière ou la future formation du candidat. Il serait sans doute difficilement imaginable qu'une étape aussi importante pût se dérouler sans accroc. Il est d'usage en effet, après chaque session, de couvrir de reproches l'équipe qui a assuré son élaboration.

Mais précisons d'abord la structure et les étapes de la création de cet examen national.

L'examen se compose de 5 épreuves. (cf. Image 1). La valeur de chaque épreuve correspond à 22 % du total, sauf l'épreuve grammaticale qui est évaluée sur 12. chaque compétence évaluée présente une division d'épreuves en trois niveaux distincts A, B et C. Le niveau C est le niveau élémentaire, donc le plus simple. Le niveau B contient des épreuves plus élaborées, et le niveau A est évidemment le niveau supérieur. Il faut noter que l'élève doit passer les épreuves des trois niveaux car les points sont calculés en fonction de la somme de ces derniers. L'équipe de rédaction veille à ce que tous les niveaux aient un nombre d'items identique.

IMAGE 1

LES COMPOSANTES DE L'EXAMEN NATIONAL DE FRANÇAIS EN LETTONIE.

<i>Epreuve</i>	<i>Valeur</i>	<i>Durée</i>
Compréhension orale	22 %	30 min.
Compréhension écrite	22 %	40 min.
Expression écrite	22 %	1 h 30
Utilisation de la langue (grammaire)	12 %	30 min.
Expression orale	22 %	15 min./candidat

Quelques mots sur l'équipe d'élaboration et sur son travail.

Cette équipe, composée actuellement de 3 personnes, existe au sein du Ministère de l'Education Nationale. Elle est chargée de rédiger trois variantes d'examen chaque année, de les tester sur les élèves afin d'éviter toute sorte d'équivoques et de présenter ces trois variantes à l'équipe

d'experts. Celle-ci ne retiendra que deux variantes : l'une qui sera présentée le jour de l'examen et une autre qui sera retenue au cas où quelqu'un passerait l'examen à l'occasion d'une session différée.

Problèmes liés à l'examen.

Parmi les reproches exprimés, les deux suivants reviennent invariablement chaque année :

1) structure de l'examen trop « complexe » (trop d'épreuves exigeant trop de temps et rendant donc inutile la séparation en niveaux...).

2) contenu des épreuves trop "lourd".

Les notions "trop complexe" et "trop lourd" sont d'une grande subjectivité, mais il existe des critères plus objectifs, notamment, les moyennes obtenues à l'examen. Celles-ci montrent effectivement qu'il y a une baisse de réussite constante depuis déjà quelques années.

Dans le cadre de ma recherche de DEA, j'ai effectué deux enquêtes afin d'essayer de trouver des causes à ce phénomène. La première a été menée auprès des élèves de terminale, la veille de l'examen du français ; la seconde auprès des enseignants de français.

Je ne m'arrêterai maintenant qu'à quelques données intéressantes fournies par les questionnaires.

50 élèves ont été interviewés. Pour la plupart, le français est leur langue étrangère seconde. La grande majorité des candidats n'apprennent le français que depuis 3 ans seulement. A raison d'une à 2 heures de cours par semaine (5h pour le Lycée Français). Cette période est insuffisante pour affronter l'examen tel qu'il est aujourd'hui. D'ailleurs, 56 % des élèves ont reconnu qu'ils *ne se sentaient pas sûrs* face à l'examen.

Il est intéressant de voir quelles compétences semblent le plus difficile à acquérir et de comparer ces données avec les déclarations des enseignants.

L'épreuve d'expression écrite (EE) inquiète particulièrement les élèves. Les enseignants, en revanche, sont plutôt inquiets pour la compréhension écrite (CE). Si l'on examine le tableau des moyennes, on constate effectivement que les notes en EE chutent mais non celle de CE !

Le trouble des élèves face à la compréhension orale (CO) occupe le deuxième rang. Les enseignants, eux, classent cette compétence au troisième niveau de difficulté. On remarque ici une convergence d'opinions. La difficulté de l'épreuve est attestée par les moyennes obtenues aux examens : depuis 3 ans on constate une baisse considérable des résultats.

L'épreuve grammaticale tourmente beaucoup moins les enseignants et les élèves. Cette sous-estimation est peut-être un tort. Depuis 1999, les moyennes à cette épreuve manifestent une nette tendance à la baisse.

Il n'est pas facile de donner une liste exhaustive de causes pour expliquer de tels résultats. Personnellement, je suis plutôt d'accord avec les critiques concernant la complexité de la structure et du contenu de l'examen. Prenons, par exemple, l'épreuve d'EE : en 1h 30 les élèves doivent produire 3 textes différents d'une longueur totale comprise entre 400 et 500 mots ! Cela représente une difficulté certaine même pour un francophone.

En ce qui concerne le contenu, celui-ci a également changé au fil des années. Les sujets sont devenus plus sérieux et cherchent souvent à connaître la position personnelle des candidats, à

évaluer leurs capacités à argumenter. Rappelons que la majorité des candidats n'apprennent la langue que depuis 3 ans. Une telle durée est manifestement trop courte pour permettre une maîtrise du français au niveau exigé par l'examen national.

Un autre point mérite également un commentaire : l'échelle d'appréciation. A l'issue de l'examen, l'élève reçoit un certificat attestant le niveau atteint. En Lettonie on retrouve le système des 6 niveaux de connaissance allant de « l'élémentaire" au "supérieur avancé" définis par le Conseil de l'Europe dans *le Cadre européen commun de référence*. Les appellations de ces niveaux sont uniques pour toutes les langues étrangères et apparaissent sur les certificats dans la rédaction lettonne.

Ce système d'attestation par niveau présente des avantages mais aussi des inconvénients. Il évite, par exemple, le risque "d'échec total" ce qui est positif car l'élève le plus faible est sûr d'obtenir son certificat. Mais est-ce juste ? Si le niveau de l'élève ne correspond même pas au niveau F, le système ne prévoit pas d'ajournement. On peut donc douter de la valeur d'un diplôme obtenu dans de telles conditions.

Finalement, une question importante se pose : à quoi sert le certificat ? L'idée initiale était de trouver le même système d'interprétation des connaissances pour toutes les langues vivantes enseignées. Ce but est atteint. Par ailleurs cet examen centralisé vise à supprimer les examens d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur, même si cette pratique est loin d'être courante. Enfin le certificat obtenu peut également satisfaire des employeurs locaux qui ne connaissent pas toujours les examens internationaux (DELF, DALF, TCF...) et préfèrent avoir une attestation lettonne de connaissance des langues étrangères pour leurs employés.

Comme on le voit, l'évaluation est un domaine où bien des progrès restent à faire. L'équipe d'élaboration en est bien consciente.